

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 07 DÉCEMBRE 2021

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Absents excusés : 1

Date de convocation : 29 novembre 2021

Étaient présents : M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Charlotte BECKER ; M. Raymond BECKER ; Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; Mme Pauline GUILBERT ; Mme Cathy LECUYER ; M. Sylvain MARTIN ; Mme Patricia MELY ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER ; M. Dominique WEYANT.

Étaient absents excusés : M. Damien FANCELLO.

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 18 octobre 2021.

Madame Le Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 3.1-054/2021 : VALIDATION PRIX DE CESSION TERRAIN EPFL

Mme le Maire, par délibération n° 3.1-019/2020 du 25 mai 2020, a été autorisée à racheter par substitution à la SAFER des parcelles sises sur le ban de la Commune de Norroy-Le-Veneur, ainsi que l'autorisation à signer les actes administratifs s'y afférant.

Considérant les accords en date des 6 mai et 5 juillet 2021 sur l'engagement de la Commune de Norroy-Le-Veneur d'acquérir par substitution à la SAFER les parcelles suivantes :

Section D n° 61	« Grand Pré »	00 ha 01 a 57 ca
Section D n° 1037	« Grand Hutte »	00 ha 18 a 84 ca
Section D n° 1040	« Grand Hutte »	00 ha 13 a 49 ca
Section D n° 1042	« Grand Hutte »	00 ha 16 a 17 ca
Section D n° 1044	« Grand Hutte »	00 ha 04 a 00 ca
Section D n° 1046	« Grand hutte »	00 ha 05 a 11 ca
Section D n° 1048	« Grand Hutte »	00 ha 11 a 66 ca
Section D n° 1050	« Grand Hutte »	00 ha 09 a 31 ca
Section D n° 1052	« Grand Hutte »	00 ha 11 a 15 ca
Section D n° 1054	« Grand Hutte »	00 ha 20 a 52 ca

Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20211207-2021DEL054-DE
Reçu le 09/12/2021



**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE ROMBAS
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

Section D n° 1057	« Pré Gravier »	00 ha 01 a 61 ca
Section D n° 1059	« Pré Gravier »	00 ha 01 a 50 ca
Section D n° 1061	« Pré Gravier »	00 ha 13 a 80 ca
Section D n° 1063	« Pré Gravier »	00 ha 00 a 81 ca
Section D n° 151	« Grand Pré »	00 ha 00 a 80 ca
TOTAL SURFACE		01 ha 30 a 34 ca

Le prix de vente des parcelles est de 10 479,20 €, selon les modalités indiquées dans l'accord précité.

S'y ajoutent les frais de notaire, les frais de la SAFER et les frais d'arpentage.

Mme le Maire demande l'autorisation de signer l'acte de vente avec substitution par la SAFER GRAND EST.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la vente des terrains précités.

VOTES : À L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.

Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 08 décembre 2021
Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture
057-215705112-20211207-2021DEL054-DE
Reçu le 09/12/2021

